

dération, changer a son jingoisme pour un sentiment purement commercial, et demandera avant longtemps l'annexion aux Etats-Unis, et si j'en crois l'expression de mes compatriotes que j'ai rencontrés depuis le 7 novembre, les habitants de Québec n'hésiteront pas à suivre ceux d'Ontario dans cette voie.

Cela évitera aux Canadiens des frais de représentation de 214 députés fédéraux et de 84 sénateurs, sans compter les innombrables commis, députés-ministres et autres sangsues qui nous rongent.

Allons-y donc carrément pour l'annexion aux Etats-Unis d'Amérique aussitôt que nos frères d'Ontario en manifesteront le désir.

VIEUX-ROUGE.

IL EST SOUVERAIN.

Le BAUME RHUMAL est le remède souverain contre les affections de la gorge et des poumons.

112

L'Élection de Prefontaine

Le Maire de Montréal n'en est pas à ses premiers coups d'essai, mais le dernier est la preuve directe de la justesse de son coup-d'œil et de la vive perception qu'il a des hommes et des choses.

Que M. Raymond Prefontaine remportât la victoire dans Maisonneuve, c'était prévu et concédé, mais qu'il allât dans une forteresse conservatrice et se fit élire, c'était osé, et cependant il a prouvé qu'il avait raison.

Il est donc élu dans deux divisions importantes.

Sera-t-il ministre ?

Voilà le grand point d'interrogation qui se dresse aujourd'hui devant l'hon. M.

Laurier. Ce dernier se souviendra-t-il qu'il y a dans le parti libéral, en dehors de Joseph-Israel Tarte, devenu cacochyme à force de croire qu'il était un grand homme, d'autres personnalités aussi importantes que celle du très honorable Ministre des Travaux Publics ?

Espérons-le !

PATRIOTE.

Le Pain de Saint-Antoine

Sous cette rubrique, l'ami Tardivel, toujours la providence lorsque la copie manque, publie le bout d'article que nous reproduisons sur cette manière de demander au bon Dieu des faveurs spéciales.

Dans le cas actuel, on ne dira pas que ce sont les mécréants qui se plaignent, car, parmi les autorités citées par Tardivel, on trouve des *Semaines Religieuses*, des abbés et Tardival lui-même qui trouvent que cette dévastation n'est pas absolument correcte.

Nous avons déjà eu l'occasion, dans ces colonnes, de parler de cette œuvre du *Pain de St.-Antoine*, et nous y revenons toujours avec plaisir. Voilà pourquoi nous reproduisons aujourd'hui cette prose :

Dans un récent numéro de la *Semaine religieuse*, de Paris, M. l'abbé H. M. Hemmer s'élève fortement contre la nouvelle dévotion dite du Pain de saint Antoine, la dévotion dite aussi *Donnant, donnant*, inaugurée il y a quelques années à la célèbre arrière-boutique de Toulon est répandue maintenant dans plusieurs pays.

On sait en quoi consiste cette dévotion : on demande une faveur quelconque, et l'on promet, si la faveur est scordée, de donner tant de pain pour les pauvres, en l'honneur de saint Antoine de Padoue. Si la faveur n'est pas accordée on ne donne rien.

M. Hemmer trouve " très discutable " " le principe de cette dévotion qui prend les allures d'un marché avec Dieu " et il déclare que " la délicatesse du sens chrétien n'est point en défaut lorsqu'elle s'offense d'une dévotion où l'on ne paye qu'après la grâce obtenue ". Les paroles soulignées sont tirées du livre de M. Jouve, pro-